

HORAIRE 2022-2023 DU N/M BELLA DESGAGNÉS*

En vigueur à compter du 20 avril, jusqu'à la levée de limitation de vitesse émises par le gouvernement du Canada

TRAJET AVAL

PORT	JOUR D'ARRIVÉE	HEURE	JOUR DE DÉPART	HEURE
Rimouski			Lundi	21:30
Sept-Îles	Mardi	08:30	Mardi	12:30
Port-Menier	Mardi	20:00	Mardi	22:15
Havre-Saint-Pierre	Mercredi	04:45	Mercredi	06:45
Natashquan	Mercredi	13:30	Mercredi	15:00
Kegaska	Mercredi	17:45	Mercredi	19:45
La Romaine	Mercredi	22:15	Jeudi	01:00
Harrington Harbour	Jeudi	07:45	Jeudi	10:15
Tête-à-la-Baleine	Jeudi	12:00	Jeudi	14:30
La Tabatière	Jeudi	16:30	Jeudi	18:30
Saint-Augustin	Jeudi	21:45	Jeudi	23:45
Blanc-Sablon	Vendredi	06:30		

TRAJET AMONT

PORT	JOUR D'ARRIVÉE	HEURE	JOUR DE DÉPART	HEURE
Blanc-Sablon			Vendredi	11:00
Saint-Augustin	Vendredi	16:00	Vendredi	17:30
La Tabatière	Samedi	00:15	Samedi	01:45
Tête-à-la-Baleine	Samedi	03:45	Samedi	04:45
Harrington Harbour	Samedi	06:30	Samedi	08:00
La Romaine	Samedi	14:45	Samedi	16:45
Kegaska	Samedi	19:15	Samedi	20:45
Natashquan	Samedi	23:30	Dimanche	00:30
Havre-Saint-Pierre	Dimanche	07:15	Dimanche	08:45
Port-Menier	Dimanche	15:15	Dimanche	17:00
Sept-Îles	Lundi	00:30	Lundi	02:30
Rimouski	Lundi	12:30		

N.B. Horaire à l'heure avancée de l'Est (HAE)

* Cet horaire tient compte de la limitation de vitesse imposée pour la protection des baleines noires.

Note importante

La mission principale du navire est la livraison des marchandises destinées à la population, en plus de leur fournir un moyen de transport fiable et sécuritaire hebdomadairement. Le voyage n'est donc pas une croisière traditionnelle.

Les escales sont par conséquent déterminées par le temps nécessaire au chargement et déchargement des marchandises. Leur durée peut aussi être réduite ou augmentée si le navire, pour diverses raisons opérationnelles, doit récupérer du retard ou prendre de l'avance sur son horaire afin de pallier des conditions de navigation défavorables.

En raison des contraintes imposées par les conditions de navigation, l'horaire n'est aucunement garanti. Si vous avez réservé un autre moyen de transport pour votre retour à la maison à la fin de votre voyage en mer (avion, traversier, autocar ou train), nous vous conseillons de prévoir de 36 à 48 heures d'intervalle entre votre débarquement du navire et votre embarquement avec l'autre transporteur.